

FO LA DIFFÉRENCE FO L'INDÉPENDANCE

Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle,
de la Confédération Générale du Travail - Force Ouvrière
6/8 rue Gaston Lauriau - 93513 MONTREUIL CEDEX - Tel : 01 56 93 22 22 - Fax : 01 56 93 22 20 - email : fnecfp@fo-fnecfp.fr

**Monsieur le
Président, ne
touchez pas
aux Lycées
Professionnels,
aux SEGPA
et aux EREA !**

Communiqué

Dimanche soir lors de son interview retransmise par 8 chaînes de télévision, le Président de la République a, une nouvelle fois, affirmé qu'il allait généraliser l'alternance dans les Lycées Professionnels et généraliser un apprentissage déréglementé et au rabais.

La FNEC FP – FO condamne fermement cette orientation qui signifierait la mort des Lycées Professionnels, établissements publics qui depuis leur création en 1947 ont permis à des millions de jeunes des milieux populaires d'obtenir, dans le cadre de l'Education nationale, des diplômes professionnels reconnus dans les conventions collectives et les statuts.

La FNEC FP – FO condamne fermement cette orientation qui aboutirait à la suppression du corps des professeurs de Lycée Professionnel, SEGPA et EREA, fonctionnaires d'Etat qualifiés.

Dès la rentrée 2012, des milliers de postes de professeurs sont supprimés dans les lycées professionnels : 300 dans l'académie de Créteil, 195 dans celle de Bordeaux, plus de 400 dans celle de Lille...

La FNEC FP – FO apporte tout son soutien à son syndicat des professeurs de Lycée Professionnel, le SNETAA-FO dans son combat pour préserver les lycées professionnels et leurs professeurs.

Cette politique de privatisation de la formation professionnelle initiale et continue frappe aussi de plein fouet l'AFPA et les GRETA dont le démantèlement est en cours.

La FNEC FP – FO demande au Président de la République d'abandonner ses projets.

En cette période de développement du chômage dont les jeunes et les salariés ne portent aucune responsabilité, le Président de la République devrait à l'inverse développer les lycées professionnels, augmenter leurs capacités d'accueil, et accroître le nombre de postes de professeurs mis aux concours de recrutement.

Montreuil, le 30 janvier 2012